



# L'écho des boucles

n°14 - Juin 2011

Journal d'informations destiné aux habitants du Parc

Actus

Coin de Parc

Dossier : imaginons  
notre Parc de demain

Zoom  
Biodiversité





*Un été à la campagne !*

# Estivales du Parc

De **juin** à  
**septembre**  
**2011**

**Sur le territoire du Parc :**  
animations nature,  
balades,  
randonnées contes,  
visites théâtrales,  
musique et contes au jardin,  
sorties nocturnes,  
visites loufoques...

Programme sur demande  
tél. 02 35 37 23 16  
[www.pnr-seine-normande.com](http://www.pnr-seine-normande.com)

« Une autre vie  
s'invente ici »





La révision de la charte de notre Parc naturel mobilise encore très fortement l'équipe du Parc, les élus et les partenaires. Vous trouverez dans le dossier central de ce numéro les grandes lignes du projet qui devrait être soumis au Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, en septembre prochain.

Il est le fruit d'un important travail de concertation avec les acteurs de ce territoire. Il s'appuie sur la réalisation d'une évaluation et d'une analyse de l'évolution du territoire. Parce que l'enjeu est fondamental pour le territoire, il mobilise largement à tous les niveaux car il doit conduire au renouvellement de la marque "Parc naturel régional" par notre Région.

L'enquête publique se déroulera au début de l'été 2012 et elle vous permettra de vous exprimer sur les orientations.

Parallèlement, les projets continuent d'être menés. Vous aurez un aperçu dans ce numéro des actions concrètes qui ont été réalisées avec les communes, les habitants, les associations ainsi que celles qui vont être programmées très prochainement.

Cette année, le Parc met en place un nouveau concept d'animations, avec la complicité des communes, entre juin et septembre. Il s'agit des "Estivales du Parc". L'objectif est de mettre en valeur des lieux et leurs richesses de manière originale : visites loufoques ou inédites, impromptus autour du patrimoine, sorties nature nocturnes, contes dans les jardins, etc. Ce programme est disponible à la Maison du Parc et sur le site du Parc ([www.pnr-seine-normande.com](http://www.pnr-seine-normande.com)). Chaque commune est partie prenante puisqu'elle a construit l'événement avec le Parc et s'engage à relayer l'information au niveau local.

Je vous souhaite un bon été et vous donne rendez-vous au fil des mois dans le cadre de nos multiples rencontres qui montrent la richesse et la vitalité de notre territoire commun, entre Rouen et Le Havre.

Jean-Pierre GIROD,  
Président

## Sommaire

- 04 **Actus en bref**
- 06 **Actus à venir**
- 07 **Coin de Parc**  
Méandre en boucle dans le Marais Vernier  
Pour la préservation des milieux aquatiques
- 08 **Zoom biodiversité**  
La dynastie des cigognes de la vallée de Seine
- 09 **Dossier : Imaginons notre Parc de demain... Objectif 2025 !**
- 14 **Portraits d'assos**  
Chercheurs d'histoire  
Le Théâtre en Face, un modèle déposé
- 15 **Les coulisses du Parc**  
Les drôles de dames
- 16 **Le Parc en action**  
Attention aux plantes invasives  
Un PLU multi-communal
- 17 **Portrait d'habitant**  
Pour l'amour de mon château
- 18 **Le coin des lecteurs**
- 19 **Recette**  
Filets de rouget et son dôme de légumes de jardin
- 19 **Balade**  
L'aventure est au bout du fruit





## Piéger les déchets flottants



En partenariat avec l'association "Les Blongios, la nature en chantier", le Parc a organisé en février un chantier nature pour la préservation du piège à déchets d'Aizier.

25 bénévoles se sont donc attelés à restaurer et remplacer les fascines. Sortes de barrages naturels tressés en saule, et placés en bord de fleuve, les fascines sont submergées par la Seine à marée haute, et lorsque celle-ci redescend, les déchets flottants sont retenus. Ainsi, ils ne dérivent plus sur le fleuve, il suffit de les ramasser régulièrement. Ce piège à déchets avait été installé il y a quelques années lors de l'opération "Seine que j'aime".

Deux fois par an, le Parc et les Blongios proposent des chantiers de ce type, rendez-vous à l'automne pour un nouveau week-end nature...

## Dans l'univers du conte



Durant deux jours cet hiver, six personnes ont participé à un stage de formation à la technique du conte, organisé par l'Association pour l'Animation dans le Parc, et encadré par Bruno MALLET, conteur professionnel.

En net regain d'intérêt depuis une quinzaine d'années, le conte n'est pas destiné qu'aux enfants. « *Le conte est un bon moyen de transmettre des récits de vie, des témoignages aux générations futures, dans le monde du travail par exemple. Les gens repartent généralement ravis des spectacles. Pour ce stage, le but est de se familiariser avec la technique, placer la voix, porter le regard, investir la scène, c'est une activité artistique à part entière qui demande du travail* » explique Bruno MALLET.

En attendant de monter sur scène, six futures conteuses ont reçu les enseignements du professionnel.

## Itinéraire d'un enfant du livre



L'Association pour l'Animation a hébergé un illustrateur en résidence d'artiste, Olivier DESVAUX.

Auteur et illustrateur, Olivier DESVAUX a notamment écrit "Il voulait qu'on l'appelle Guignol" aux éditions Petit à Petit, mais a aussi illustré des livres comme "Croc-Blanc".

Après être intervenu dans plusieurs bibliothèques en 2010, il vient ainsi de visiter quelques écoles du territoire du Parc, et a expliqué aux enfants comment il travaille, du croquis au livre. Il a évoqué ses choix visuels, ses recherches iconographiques et historiques, l'équilibre entre le texte et l'image (pas de redondance entre les deux), etc. Il a ensuite fait participer les enfants, leur demandant de dessiner à leur manière le loup de Croc-Blanc.

## Découverte du cycle de l'eau à Hérouville



Cet hiver, les enfants de CM1 - CM2 de l'école élémentaire d'Hérouville ont participé à une classe d'eau, grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, et l'appui technique du Parc.

Les enfants ont ainsi découvert le cycle de l'eau, grâce à des animations et des visites de terrain organisées par l'équipe éducation et la mission eau du Parc. Le parcours de l'eau, depuis son prélèvement dans la nappe phréatique jusqu'à son traitement en station d'épuration, en passant par sa distribution et son utilisation par les usagers, n'a maintenant plus de secret pour les élèves.

Une restitution en mairie d'Hérouville, en présence Bruno HURÉ, maire d'Hérouville, et de Jean-Pierre GIROD, président du Parc, a permis aux élèves d'exposer leurs panneaux à leurs parents et à l'ensemble des élèves de l'école.

Une expérience à reproduire...

## Les élèves au secours des mares



Les mares jouent un rôle primordial dans notre paysage. Ces îlots de biodiversité constituent des relais importants pour la faune dans les milieux humides. Malgré leurs multiples fonctionnalités, plus de la moitié des mares a disparu depuis les années 50. Le territoire du Parc héberge encore 14 espèces d'amphibiens, mais cette richesse reste vulnérable. C'est

pourquoi le Parc mène une campagne de préservation des mares, en sensibilisant les propriétaires privés mais aussi les établissements publics, notamment scolaires. Ainsi, au collège "Le Roumois" de Routot, grâce au soutien financier de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la mare a été entièrement restaurée. Les élèves ont suivi de près ce chantier, et ont été sensibilisés aux fonctionnalités d'une mare. Au lycée Jacques Prévert de Pont-Audemer, les élèves réalisent l'inventaire des mares de la commune, dans le cadre de leur projet de développement durable. Ils ont été préalablement formés par un technicien du Parc, à qui ils fournissent ensuite les données.

### « Crues, qui l'eût cru ? »



Jusqu'au 29 mai à la Maison du Parc, une exposition est consacrée aux

inondations et aux risques encourus en vallée de Seine.

Cette exposition, prêtée par l'Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie, et réalisée dans le cadre du contrat des Boucles de la Seine, met en scène par des panneaux et des photos d'époque la crue de 1910 et les autres crues majeures du siècle. Un film, monté par le Pôle Image de Haute-Normandie, présente quelques archives audiovisuelles de crues, notamment à Rouen.

Dans le cadre de cette exposition, le Parc a organisé le 8 avril un moment d'échange particulier. Autour d'un verre, des témoins de crues en Vallée de Seine et toutes les personnes intéressées par ce sujet se sont retrouvés pour échanger. L'occasion de se remémorer les différentes crues du fleuve, parfois passées inaperçues, mais qui ont pourtant été nombreuses. Certains avaient amenés des vieilles photos, des vieux documents... Une conteuse de l'Association pour l'Animation du Parc a lu quelques témoignages d'habitants. Le 15 mai, un café-débat a eu lieu au Café Les Vikings de Duclair, sur les risques d'inondations. Une autre manière de rencontrer les habitants du Parc...

## La Journée de la Randonnée, c'est déjà parti...

Retenez bien cette date, le dimanche 11 septembre 2011, pour passer un bon moment entre amis et en famille. Il s'agit du rendez-vous annuel de la Journée de la Randonnée. Cette année, elle se déroulera **dans l'Eure, à Conteville**, entre Pont-Audemer et Honfleur. Les fédérations et associations de randonnée, toutes disciplines confondues, sont déjà sur le pied de guerre pour concocter une très belle édition 2011.

Si le Parc coordonne, il faut souligner l'aide précieuse de la commune pour faciliter au mieux l'organisation. Nous découvrons, au fil des rencontres, une très grande motivation. Les balades sont magnifiques dans ce secteur de la vallée de la Risle, vers le bout du bout. Entre terre et mer, entre le Pont de Tancarville et celui de Normandie, les paysages sont étonnants. Les échappées sont belles lorsque, venant des coteaux, l'on débouche sur les panoramas de la Seine... Une impression de plénitude se dégage alors !

Programme : [www.pnr-seine-normande.com](http://www.pnr-seine-normande.com)

# quelques échos

## L'été en Seine

Le Parc était présent à Eté en Seine le 15 mai dernier avec l'Association Pomologique de Haute-Normandie, les clubs "Connaître et Protéger la Nature", la Maison du Lin de Routot, le Four à Pain de La-Haye-de-Routot, l'Association pour l'Animation dans le Parc. Rendez-vous le 15 avril 2012 pour "**Parc en Fête**", à la Maison du Parc, à Notre-Dame-de-Bliquetuit.

## Sortez selon votre nature !

Le Département de l'Eure vous donne rendez-vous jusqu'en octobre sur ses Espaces Naturels Sensibles. Avec ses 19 partenaires, dont le Parc, il a établi le programme "Découvrez la nature dans l'Eure". Plus de 50 sorties pour faire découvrir les richesses naturelles de l'Eure. Programme sur [www.eure-en-ligne.fr](http://www.eure-en-ligne.fr).

## Nouvelles pousses

Les traditionnelles campagnes de plantation du Parc ne connaissent pas la crise. Juste avant le printemps, la dernière commande a encore concerné 76 personnes. 9 286 arbres et arbustes ont ainsi été plantés, soit l'équivalent de 4,3 km de haies. Rendez-vous à l'automne pour la prochaine commande...

## Jardins en Seine

Dans le cadre de la première fête du jardin organisée par la ville de Caudebec-en-Caux le 24 avril dernier, le Parc proposait une découverte nature du marais, et des démonstrations de greffage, avec l'Association Pomologique de Haute-Normandie. Cette journée a fait le plein de visiteurs...





# Actus à venir

## Le bois dans tous ses états !

Du 21 juin au 16 décembre, la Maison du Parc accueillera une exposition sur le bois, dans le cadre de l'année internationale de la forêt.

Les panneaux d'exposition prêtés par Anoribois, l'interprofession de la forêt et du bois en Haute-Normandie, présenteront tous les maillons de la filière bois, de la sylviculture à la charpente-menuiserie, mettant en avant leurs atouts environnementaux. Un film permettra aux visiteurs de découvrir ou de mieux connaître les métiers traditionnels du bois dans la région.

Le Parc a voulu valoriser différents métiers d'aujourd'hui. Ainsi, différents portraits projeteront ces métiers dans l'avenir. Les enfants



pourront découvrir et apprendre en s'amusant. Les visiteurs enrichiront leurs connaissances sur cette filière souvent méconnue et pourtant très présente sur le territoire du Parc, couvert à 25 % de forêts. Un collectif d'artistes, "Accros d'art", exposera différentes œuvres originales

(mosaïques, sculptures, peintures et photographies).

En parallèle de l'exposition, un programme d'animations composé de conférences, débats, cafés-climats, sorties en forêt, rencontres avec les artistes, sera organisé. Vous retrouverez le programme détaillé sur notre site Internet.



La participation à ces stages est payante (entre 15 et 26 euros).

Réservation obligatoire auprès de la Maison du Parc : 02 35 37 23 16

## Bâtisseurs écologiques

Dans le cadre d'un programme de sensibilisation aux économies d'énergies et à la préservation du patrimoine bâti traditionnel, le Parc organise dans l'année plusieurs stages, encadrés par des professionnels, pour vous initier aux techniques traditionnelles de construction.

Cela débute le **samedi 18 juin** avec un stage de brique de terre crue. Outre ses atouts écologiques, la terre crue possède de nombreuses qualités thermiques.

**Samedi 25 juin**, initiez-vous à la taille de silex et à la construction de soubassement. D'une épaisseur de 40 à 60 centimètres, les soubassements en silex sont très courants dans le bâti traditionnel normand.

**Samedi 10 septembre** et **samedi 1<sup>er</sup> octobre**, deux journées seront consacrées à la bauge et au torchis. Construction d'un mur, réparation ou comblement entre deux colombages, les rudiments de l'utilisation de la terre dans la construction seront ici abordés.

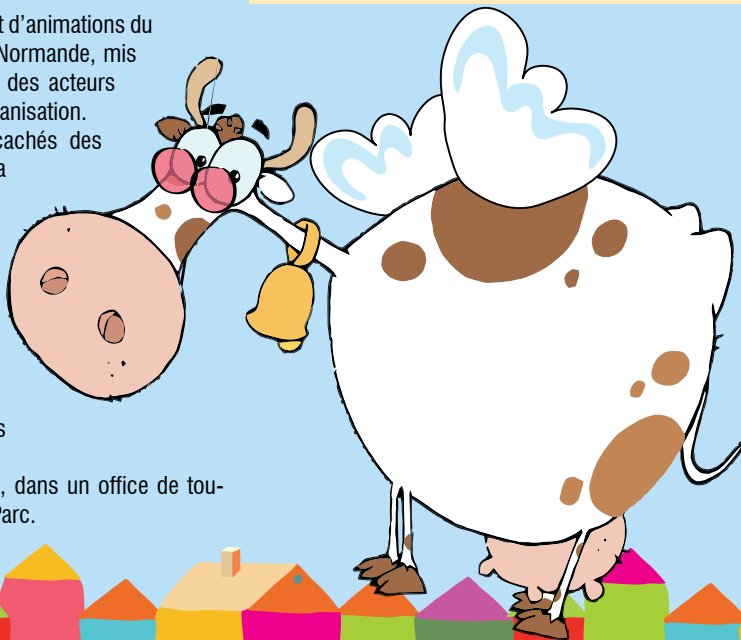
## Sous le signe des Estivales

Les "Estivales du Parc" sont un nouveau concept d'animations du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, mis au point avec la complicité des communes et des acteurs locaux, qui sont ainsi parties prenantes de l'organisation. L'objectif est de faire découvrir les trésors cachés des villages du Parc. Cette action s'inscrit dans la continuité de "Parc en Fête", l'idée étant de s'appuyer sur le succès de cette fête et de décliner le concept dans les communes pendant la saison d'été.

Ces estivales regroupent près d'une trentaine d'animations à thèmes, de juin à septembre, pour mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel local. Le programme des Estivales est riche puisqu'il associe animations nature, balades, théâtre, musique et contes.

Demandez le programme à la Maison du Parc, dans un office de tourisme, ou téléchargez-le sur le site Internet du Parc.

Programme : [www.pnr-seine-normande.com](http://www.pnr-seine-normande.com)



## Méandre en boucle dans le Marais Vernier

La communauté de communes de Quillebeuf-sur-Seine a inauguré, il y a deux ans maintenant, le sentier de randonnée de Marais Vernier.

Réalisé dans le cadre du contrat de Pays et co-financé par l'Etat, le sentier a fait l'objet d'un partenariat avec le Parc naturel régional avec une étude de valorisation du patrimoine naturel et culturel. Celle-ci doit prochainement aboutir à la publication d'un guide d'interprétation sur l'environnement paysager naturel et bâti que l'on peut observer tout au long du parcours.

Ce sentier dont le tracé en boucle représente une distance de 5,3 km, sillonne la commune de Marais-Vernier depuis le chemin du Roy pour rejoindre la digue des Hollandais, longer le fossé de ceinture (canal de drainage du marais) puis emprunter la chaussée Violette. Tous ces noms sont déjà évocateurs de la double influence du milieu naturel et de l'homme sur le site et son paysage. Ancien méandre, le site du Marais

Vernier (du même nom qu'une des 7 communes qui le composent) est un des plus typiques et grandioses des boucles de la Seine normande par son étendue et sa configuration géographique en forme d'amphithéâtre naturel. Vaste zone humide, il s'agit d'une région emblématique du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, en matière de biodiversité et de paysage.

### Des sorties nature organisées par le Parc

L'histoire du site et son paysage d'aujourd'hui sont liés à la volonté qu'ont eu les hommes de dompter une nature dominée par la présence de l'eau pour tirer partie de terres synonymes de survie pour les habitants dès le Moyen-Age. Ainsi, en parcourant le sentier, le promeneur observe la présence de nombreuses



chaumières caractéristiques d'un habitat situé à flanc de coteau pour ne pas subir les inondations et édifiées à partir des matériaux locaux dont le "château" et sa ferme construits au XVII<sup>e</sup> siècle. Deux réserves naturelles jalonnent le marais (Bouquelon et Les Manneville), des sorties nature organisées par le Parc permettent de compléter l'immersion dans ce petit coin de nature.

Petites brumes matinales, clochers pointant en douceur leur coq dans le paysage, silhouettes en rondeur des têtards, mariage de l'eau et de la prairie, couleurs et odeurs subtiles... Ce sentier est à n'en pas douter une invitation au dépaysement.



## Pour la préservation des milieux aquatiques

La Fédération de l'Eure pour la pêche et la protection du milieu aquatique est une association loi de 1901 ayant pour objet la défense des milieux aquatiques, la mise en valeur piscicole et la promotion de la pêche. Des conventions signées avec le Parc naturel régional permettent d'échanger leurs connaissances et de mutualiser leurs données.

En 2004, le Parc souhaite étudier les potentialités de reproduction du brochet sur le Marais-Vernier, en réfléchissant à la possibilité d'aménager une frayère en lien avec la Grand'Mare. Pour mener à bien ce projet, il travaille de concert avec la Fédération de Pêche de l'Eure et établit ainsi son premier partenariat avec elle.

La collaboration se poursuit en 2009 avec la réalisation de la bathymétrie (mesure de la profondeur afin de déterminer la topographie du sol) des étangs de Pont-Audemer. Pour cette action, une convention spécifique est signée, et ce travail commun conduira à l'élaboration d'une

carte bathymétrique des étangs. Une pêche électrique est menée sur la mare pédagogique de Saint-Sulpice-de-Grimbouville, permettant d'éliminer une espèce invasive : la Perche soleil. Toutes ces actions amènent les deux structures à signer de manière très officielle, le 18 avril 2010, une convention cadre, les engageant sur un échange d'informations et des transferts de connaissances relatifs au milieu aquatique.

### Suivis de frayères et pêches électriques

A la suite de cette signature, d'autres pêches électriques ont été réalisées,

notamment pour évaluer la potentialité d'accueil de l'anguille sur les fossés du lit majeur de la Seine.

Sur la Risle et certains de ses affluents, des suivis sur les frayères de truites de mer et de lamproie fluviatile ont permis de mettre en évidence les secteurs favorables à leur reproduction, ainsi que l'accessibilité de ces sites. D'autres actions sont prévues conjointement en 2011, permettant ainsi d'assurer un bon état de nos milieux aquatiques.





## La dynastie des cigognes de la Vallée de Seine

Le Groupe Ornithologique Normand et le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande sont heureux de vous annoncer l'envol du 3 000<sup>e</sup> cigogneau de Normandie.

Cela ressemble bien à un faire-part de naissance, et ce n'est pas une plaisanterie ! Car la cigogne blanche est une espèce protégée qui niche maintenant en Normandie. Depuis les années 70, elle a colonisé petit à petit les marais du Cotentin et du Bessin, le pays d'Auge puis la Vallée de la Seine, souvent grâce à l'intervention de l'Homme. En Haute-Normandie, le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande et le Groupe Ornithologique Normand posent les premières plateformes qui serviront, en quelque

sorte de fondations aux futures constructions. C'est l'armée qui aidera le Parc dans cette tâche. D'autres campagnes de poses et de baguage pour le suivi, seront développées. La cigogne peu à peu élira domicile sur ces promontoires bien adaptés pour la construction d'un nid douillet. Pendant 10 ans, les reproductions se feront essentiellement sur les plateformes installées par les hommes. Peu à peu la cigogne prendra l'habitude de s'installer chez nous. Aujourd'hui, on compte environ 40 nids

en Haute-Normandie, essentiellement installés sur le territoire du Parc.

### Animations autour de l'événement

Le samedi 18 juin prochain, le Groupe Ornithologique Normand et le Parc invitent le public à faire plus ample connaissance avec cet oiseau emblématique des zones humides, et présent dans les croyances populaires. Pour en savoir plus, rendez-vous est donné à partir de 15h30, à Saint-Sulpice-de-Grimbouville, dans l'Eure, où ce grand échassier a élu domicile : exposition, conférences, balades sont au programme. A 15h et 17h, le Groupe Ornithologique Normand et le Parc proposeront des conférences sur l'évolution des populations de cigognes en Normandie, et une balade dans le marais de Saint-Sulpice-de-Grimbouville, guidée par un ornithologue.

**Programme :** Maison du Parc 02 35 37 23 16  
[www.pnr-seine-normande.com](http://www.pnr-seine-normande.com) - [www.gonm.org](http://www.gonm.org)

Dans le Marais-Vernier, il faut parfois se battre pour défendre son nid.



### Fiche d'identité

**Nom :** cigogne blanche,

**Nom scientifique :** *ciconia ciconia*

**Mensurations :** longueur 100 à 115 cm, envergure 195 à 215 cm, poids : 2 700 à 4 400 gr

**Longévité :** 20 à 25 ans

**Reproduction :** février/mars

**Nid :** branchages, terre et herbes sèches, il peut atteindre 1,50 m de diamètre

**Couvée :** de 3 à 5 œufs

**Couvaison :** de 31 à 33 jours

**Régime alimentaire :** carnivore (vers de terre, rongeurs, insectes...)



A gravel path with several puddles, surrounded by lush green trees and grass, leading into a forest. The path is the central focus, receding into the distance. The trees are dense and vibrant green, with sunlight filtering through the canopy. The puddles are scattered across the gravel, reflecting the surrounding greenery and sky.

*d*ossier

# Imaginons notre Parc de demain... **Objectif 2025 !**



# Imaginons notre Parc de demain... Objectif 2025 !

## Territoire du Parc / Syndicat Mixte du Parc : quelles différences ?

Le Syndicat Mixte du Parc est au territoire du Parc ce que la mairie est à la commune : c'est-à-dire, un lieu de débat, de décisions, d'orientations communes, un outil de gestion d'équipements, d'espaces....

En effet, le territoire du Parc rassemble de nombreux acteurs : associations, habitants, communes, communautés de communes, institutions..., le Syndicat Mixte du Parc anime le projet de territoire et accompagne l'ensemble des acteurs dans la mise en œuvre de leurs actions.

La charte, projet de territoire partagé, est donc un document qui décline les ambitions et les objectifs communs à l'ensemble des acteurs du territoire tout en veillant à ce que l'ensemble de leurs actions aillent dans le même sens. Le Syndicat Mixte du Parc est l'un des acteurs menant ces actions.

Les élus ont validé un sommaire de charte déclinant un fil conducteur, les ambitions partagées des acteurs du territoire pour la période 2013-2025, ainsi que les objectifs stratégiques et opérationnels permettant de les mettre en œuvre. Les partenaires du Syndicat Mixte du Parc ont été réunis en commission courant mars pour travailler ces documents. Ils ont ainsi discuté des actions proposées et identifié ce que chaque acteur souhaite prendre en charge, dont le Syndicat Mixte du Parc. Actuellement, l'équipe du Parc finalise la rédaction des fiches objectifs. Le projet de charte devra être négocié avec les partenaires, notamment ceux qui seront amenés à le signer : les Communes, les Communautés de Communes, les Départements, la Région et l'Etat.

Des réunions avec chacun d'entre eux vont se dérouler en avril, mai et juin, et permettront de s'accorder sur le projet à déposer au Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement pour un premier avis.

Le précédent dossier vous a présenté les 4 ambitions stratégiques retenues pour le projet de territoire. Cette fois-ci, ce sont des exemples d'objectifs et d'actions inscrites dans le projet de territoire qui vous sont proposés. Pour chacun des exemples, nous avons décliné l'orientation stratégique, les actions qui pourront en découler, les maîtres d'ouvrage potentiels et les partenaires qui pourront être associés et le rôle de chacun en lien avec le Syndicat Mixte du Parc. Ces éléments feront l'objet d'une négociation, ils ne sont donc pas définitifs.

## Etre garants des équilibres dans un territoire riche et respectueux de ses paysages, de sa biodiversité et de ses patrimoines naturels et culturels

Au sein de cette ambition, nous avons choisi deux exemples d'objectifs :



### → Limiter l'étalement urbain et les activités fortement consommatrices de foncier, notamment agricoles et sylvicoles.

Le nombre de constructions nouvelles chaque année dans la Région est important. Le territoire du Parc connaît particulièrement cette forte pression urbaine. Or, le territoire compte 20 % de zones humides, 25 % de zones forestières, et 47 % de zones agricoles. Il est nécessaire de limiter la consommation de foncier, notamment sur les secteurs où les qualités environnementales ou agricoles des espaces sont avé-

rées. Des actions comme la création de zones d'agriculture protégées, l'aménagement prioritaire des friches industrielles des villages pourront être menées. Les communes, via leurs documents d'urbanisme, et les communautés de communes, via les schémas d'orientations territoriaux, pourront jouer un rôle dans cet objectif. Les acteurs institutionnels comme la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) et l'Etablissement Public Foncier Normand (EPFN) seront aussi des partenaires sur cette question. Le Syndicat Mixte du Parc pourra accompagner





les acteurs, les conseiller et proposer des alternatives à l'urbanisation de certaines zones écologiques et/ou agricoles trop fragiles. Enfin, la prise en compte des qualités paysagères, urbaines et architecturales est indispensable pour le maintien et la construction d'un territoire durable.

→ **Conserver durablement les espèces et les milieux naturels remarquables pour leur richesse et leur fonctionnalité dans une logique de grand estuaire.**

La Vallée de Seine est le support de la quasi-totalité des zones humides du Parc mais aussi d'autres milieux emblématiques comme les coteaux ou les forêts. Cette richesse, cette

diversité des milieux et des espèces font l'objet d'une reconnaissance à l'échelle régionale, nationale, européenne et internationale. Pour protéger ces milieux et pour améliorer la circulation des espèces entre elles, il est nécessaire de poursuivre les travaux entamés avec les partenaires, à savoir : améliorer les connaissances naturalistes, protéger de nouveaux espaces, restaurer les corridors écologiques (axes de circulation des espèces), lutter contre les espèces invasives...

Depuis plusieurs années, de nombreux acteurs participent à ce projet : l'Etat via la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et l'Agence

de l'Eau, l'Europe (Natura 2000, FEDER...), la Région (Réserves Régionales), les Départements via les Espaces Naturels Sensibles, les Communautés de Communes et les Communes en gérant leurs espaces naturels publics.

Le Syndicat Mixte du Parc pourra développer la gestion de sites remarquables, la réalisation d'inventaires et de suivis faunistiques et floristiques (contractualisation avec les acteurs, outils d'aide à la décision pour les collectivités), l'animation d'une base de données commune aux acteurs du territoire, le montage de dossiers pour de nouveaux classements, l'organisation de chantiers participatifs pour gérer les plantes invasives...

## **Coopérer pour un développement local, durable, innovant et solidaire**

Au sein de cette ambition,  
nous avons choisi de développer l'objectif :

→ **Accompagner les entreprises et activités nouvelles ou existantes dans une démarche d'amélioration continue.**

Que ce soit par la production de déchets polluants, par la consommation de papier dans les services administratifs, l'utilisation de véhicules à moteur..., l'ensemble des acteurs économiques a un impact sur leur environnement. Certains travaillent à le réduire. Plusieurs acteurs les accompagnent depuis de nombreuses années dans des démarches d'amélioration continue : Agence de l'Eau, ADEME, Chambre des Métiers, Chambre d'Agriculture, Communautés de Communes... ainsi que le Syndicat Mixte du Parc.

Il a ainsi développé une certaine expertise auprès de certaines entreprises : prestataires touristiques (gîtes Panda), collectivités (Plan Administration éco-environnementale), agriculteurs / artisans / industries (éco-trophées)... Il est nécessaire de poursuivre et multiplier ces actions.

La réalisation de pré-diagnostic environnementaux, l'accompagnement dans l'élaboration de plans d'actions, la diffusion d'outils d'évaluation, la valorisation des initiatives et la mise en réseau des actions sont des exemples d'actions à mener.



# Tisser des liens entre les habitants et leurs territoires en construisant un sentiment d'appartenance et une culture commune

Au sein de cette ambition, nous avons choisi de développer l'objectif :

## → Développer une politique artistique et culturelle de proximité en milieu rural.

La culture favorise la connaissance du territoire dans lequel on vit, développant le sentiment de fierté, la liberté d'expression, les rencontres et échanges, la créativité individuelle et plus généralement le dynamisme d'un territoire.

Le Syndicat Mixte du Parc travaille depuis plusieurs années aux côtés des acteurs culturels sur le territoire pour élaborer des projets culturels et

artistiques. Par exemple, la présence d'artistes dans les écoles, des visites théâtralisées de sites, le montage d'expositions itinérantes valorisant les savoir-faire du territoire... Partie

intégrante des orientations du projet de territoire, ces actions devront se structurer et associer l'ensemble des partenaires comme la Direction Régionale des Affaires Culturelles, les associations culturelles du territoire, les Communes

et Communautés de Communes, les Départements... Il est notamment envisagé de travailler à un Agenda 21 de la culture, guide pratique d'approche durable de la culture.



## Etre acteurs d'un projet partagé et rayonnant

Cette ambition décline les principes méthodologiques utilisés pour la mise en œuvre du projet de territoire. En effet, tout autant que les actions

prévues, la méthode choisie garantira la réussite du projet de territoire. La dynamique partenariale et l'animation de réseaux sont des éléments incontournables, tout comme le fait d'évaluer collectivement les actions mises en place par l'ensemble des acteurs. L'association systématique

des élus, acteurs socio-économiques et habitants est également source d'appropriation du projet. Le recours à l'expérimentation qui permettra de capitaliser et de transférer les innovations menées, utiles à l'ensemble du territoire sera un atout pour un développement durable et solidaire.



## La Maison du Parc : plusieurs rôles envisagés !

Plusieurs acteurs du territoire ont souhaité que le rôle de la Maison du Parc soit renforcé dans le cadre du futur projet de territoire, ainsi plusieurs objectifs ont été rédigés en ce sens. Aujourd'hui espace d'accueil, site de visite et lieu d'exposition, la Maison du Parc pourrait devenir :

### Un centre d'interprétation, clef d'entrée du territoire

En effet, la Maison du Parc, à l'image d'autres Parcs naturels régionaux en France, pourrait créer des expositions permanentes et temporaires afin d'être une vitrine de l'ensemble des sites du territoire et de permettre le renvoi des visiteurs vers ceux-ci.

### Un bâtiment exemplaire

Lieu de démonstration des techniques, matériaux et démarches éco responsables, tant sur les aspects énergétiques, intégration paysagère, espace relais de la nature ordinaire...

### Un lieu de ressources

Disposant de données thématiques uniques, de nombreux ouvrages, études et documentations, ouverts à

l'ensemble des acteurs du territoire, aux passionnés, aux visiteurs, aux chercheurs...

### Un lieu adapté de réunions et de séminaires

Proposant des salles adaptées aux partenaires du territoire.

### Un lieu de vente

Des produits locaux, une boutique commercialisant les produits du terroir.





# Le plan de Parc

Transcription cartographique des orientations de la charte, le Plan de Parc est en cours d'élaboration par les services du Parc et débattu avec les signataires du futur projet de territoire.

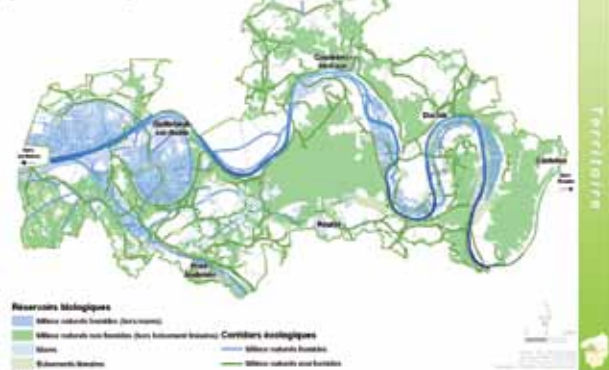
Support de débat, il localise les espaces fragiles du territoire : cœurs de nature, itinéraires de circulation de la faune et la flore, points de vue paysagers... et les éléments perturbateurs : voies de transport, sites pollués, zones urbanisées... déterminant des zones de pressions autour desquelles les acteurs seront amenés à discuter.

Le Plan de Parc, dans sa version finale, précisera les vocations des différents secteurs du Parc : agricole, espaces naturels, zones d'habitat et de développement économique. Il indiquera les secteurs à préserver car subissant des pressions plus fortes et transcrira les actions qui seront mises en œuvre par l'ensemble des acteurs pour atteindre les objectifs fixés.

Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande  
MODE D'OCCUPATION DU SOL EN 2006



Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande  
TRAME VERTE ET BLEUE  
(non finalisée)



Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande  
UNITES PAYSAGÈRES



## Et après ?

**Juin 2011** : Comité Syndical, débat autour du contenu du dossier de charte à déposer au Ministère.

**Septembre 2011** : Comité Syndical, vote final de l'avant-projet de charte, dépôt du dossier au Ministère et à la Fédération des Parcs pour avis intermédiaire.

**Décembre 2011** : avis intermédiaire du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

**Janvier – février – mars 2012** : reprise du projet de charte en fonction de l'avis intermédiaire.

**Avril 2012** : envoi du dossier de charte aux commissaires enquêteurs retenus pour l'enquête publique.

**Juin – juillet 2012** : enquête publique auprès de l'en-

semble des acteurs du territoire, avis des habitants sur le projet de territoire.

**Août – septembre 2012** : reprise du projet pour tenir compte de l'enquête publique.

**Octobre 2012** : délibération de la Région.

**Novembre 2012 – février 2013** : délibération des Communes, Communautés de Communes, Départements.

**Mars - avril 2013** : avis du préfet de Région sur le projet, transmission aux services de l'Etat.

**Mai - septembre 2013** : instruction du dossier par les services de l'Etat, avis final sur le projet de territoire.

**Octobre 2013** : parution du décret de renouvellement du classement du "Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande" par décret du Premier Ministre.

## Chercheurs d'histoire

ARCHÉOLOGIE

Depuis 35 ans, le Groupe Archéologique du Val de Seine intervient sur le territoire et sensibilise les habitants à l'histoire de leur région.

Créé en 1976, le Groupe Archéologique du Val de Seine, présidé actuellement par Gilles DESHAYES, est une association de l'écomusée de la basse-Seine, et a son siège social à la Maison du Parc. Il est composé d'une trentaine de membres, tous bénévoles et passionnés d'archéologie, certains d'entre eux sont archéologues de métier.

Le but de l'association est de promouvoir l'archéologie et ses déclinaisons. Cela passe par des prospections pédestres, des chantiers de fouilles, et des animations. « On profite des animations pour en faire des expérimentations. Lorsque l'on fouille, on récolte des données, on obtient alors des renseignements très fiables, et des hypothèses que nous vérifions lors de nos expérimentations. C'est le cas par exemple avec le four de potier gallo-

romain implanté à la Maison du Parc. Construit en 2005, c'est une réplique réduite d'un tiers d'un four gallo-romain fouillé sur le site de Jublains en Mayenne. Lors de nos cuissons, nous avons appris beaucoup, notamment sur les cuissons oxydantes (teinte de poteries claire) et sur les cuissons réductrices (couleur plus sombre due à la fumigation). En pratiquant de la même manière que le faisaient nos ancêtres, on comprend mieux leurs constructions. Il y a 2 000 ans, rien n'était fait sans finalité pratique (hormis dans le cas de croyances religieuses » explique Thierry LEPERT, archéologue très actif au sein du GAVS.

### Un pôle expérimental à la Maison du Parc

L'association ne limite pas son champ d'actions aux frontières du



territoire du Parc, elle agit sur toute la vallée de Seine et ses abords en Haute-Normandie. Le GAVS a un rôle pédagogique important, et peut également être conseil sur des bâtiments, des terrains, etc. « La Maison du Parc est un endroit idéal pour nous. Nous y avons déjà construit, en plus du four de potier et de manière temporaire, un bas fourneau pour le minéral, un foyer de bronzier, un foyer de forge, etc. A l'avenir nous aimerions développer un pôle d'archéologie expérimentale avec le four de potier, un four domestique et un four à grès » ajoute-t-il.

Les archéologues n'ont pas fini de nous étonner...



Contact : [theatre-en-face@wanadoo.fr](mailto:theatre-en-face@wanadoo.fr)  
[www.theatreenface.fr](http://www.theatreenface.fr)

L'aventure du Théâtre En Face commence dans les années 80. Marc FRÉMONT, comédien professionnel cherche, à cette époque, un lieu pour répéter. Marie-Frédérique DEHAYS, formatrice de ce beau projet, lui propose alors un troc : « Nous avions des locaux, lui, enseigne le théâtre ». C'est ainsi que les premiers ateliers se mettent en place. Fin des années 1990, la structure conçoit son action comme un véritable service public de proximité qui s'articule autour de l'enseignement théâtral, la diffusion de spectacles et la création d'une compa-

## Le Théâtre En Face, un modèle déposé !

CULTURE

Le Théâtre en Face développe la pratique théâtrale et crée du lien entre les gens, sur Yvetot et sa région depuis une vingtaine d'années.

gnie. Elle est d'ailleurs reconnue par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Département de Seine-Maritime, l'Éducation Nationale, la Région Haute-Normandie et est agréée par la Direction Jeunesse et Sports, éducation populaire.

### Transmission culturelle par le spectacle et l'apprentissage

Le Théâtre En Face (l'école de théâtre) se veut accessible à tous et, peu à peu, les ateliers se multiplient dans le cadre scolaire. Une école de pratique amateur accueille une dizaine d'ateliers le mercredi et le soir pour le public adulte. Les chemins sont multiples pour amener les élèves à la découverte de textes contemporains, en conjuguant les mots avec la voix, les mots avec le geste, les mots avec les arts plastiques... Environ 600 personnes -enfants, adolescents,

adultes- sont touchées par la pratique théâtrale chaque année.

Parallèlement, le Théâtre En Face crée la Compagnie "Les Modèles Déposés" dont l'objectif est de proposer du spectacle jeune public allant de la petite enfance à l'adolescence. Cette compagnie va prochainement travailler avec le Parc pour présenter les "Impromptus" dans le cadre des Estivales du Parc. Il s'agit de mettre des lieux en valeur autrement... surprise !!! Enfin, des rendez-vous annuels sont programmés dans le cadre des "Idiolectes" à Yvetot et dans les Communes de la Communauté de Communes de Yvetot et de sa Région, pour développer la transmission culturelle. Un spectacle jeune public gratuit, du théâtre de rue en mai et en septembre, seront diffusés pour faire exister, connaître et aimer le théâtre contemporain... à la campagne aussi !





## Les drôles de dames

La Maison du Parc est le siège social du Parc naturel régional. C'est aussi un lieu d'accueil et d'information. C'est le rendez-vous incontournable avant de partir à la découverte du territoire.

Rencontre avec ses deux agents d'accueil : Nicole et Bernadette...

Située à Notre-Dame-de-Bliquetuit dans un ancien corps de ferme normand restauré comprenant manoir du XVI<sup>e</sup>, four à pain, grange, colombier, charreterie et pressoir, la Maison du Parc est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 18h et tous les week-ends entre avril et octobre.

Un circuit de 2 km permet de découvrir la diversité du patrimoine naturel et culturel du site : bâtiments traditionnels, mare, arboretum, découverte des haies, hôtels à insectes, ruches, verger conservatoire. C'est de là que partent les routes des fruits et des chaumières. C'est aussi la maison des habitants du Parc, avec des conseils gratuits : architecture, aménagements paysagers, mare, stages sur des techniques traditionnelles de construction, centre de ressources documentaires, club nature pour enfants, stages lecture et conte, etc. Enfin, pour flâner un peu, on peut y louer des vélos, et des aires de pique-nique sont à disposition.

### Réactivité et polyvalence sont leurs mots d'ordre

Quand vous entrez dans la Maison du Parc, lorsque vous téléphonez ou envoyez un mail, que vous soyez touriste, élu ou habitant, ce premier contact passe obligatoirement par les agents d'accueil, Nicole et Bernadette. Souriantes et à l'écoute, elles

sont toujours disponibles pour vous renseigner. Mais leur rôle est plus complexe qu'il n'y paraît et réclame de nombreuses compétences, une réactivité à toute épreuve, et une polyvalence certaine.

Tout d'abord, Nicole et Bernadette s'occupent du standard téléphonique. Elles doivent savoir transmettre les appels aux bonnes personnes, et la diversité des missions du Parc ne facilite pas leur tâche. « *On doit renseigner tout le monde sur n'importe quel sujet, il faut être à l'écoute, et parfois avoir de la patience* » souligne Nicole. Entre deux coups de téléphone, elles accueillent le public, des touristes, des habitants du Parc qui viennent obtenir un des services gratuits.

En 2010, la Maison du Parc a accueilli 4 000 visiteurs (hors participants aux réunions et fête du Parc). « *Les touristes demandent des renseignements sur les sentiers de randonnées, les routes touristiques, les abbayes, etc. Cela nécessite une bonne connaissance du territoire et parfois au-delà même* » ajoute Bernadette.

Enfin, nos deux agents d'accueil enregistrent les réservations aux sorties, manifestations du Parc et animations de groupes de l'Ecomusée. Elles s'occupent également des réservations de salles, des prêts de chapiteaux et de tentes pour les

communes, gèrent les demandes de documentation (750 demandes en 2010) et les prêts d'expositions. Mais n'en doutez-pas, elles n'en perdent pas le fil pour autant et vous attendent à la Maison du Parc.



### Week-end

Les week-ends, Lydia, hôteesse multilingue, est là pour vous accueillir à la Maison du Parc.

### Horaires d'ouverture :

En avril, mai, juin et septembre :  
samedi et dimanche de 13h à 18h  
En juillet et août :  
samedi et dimanche de 10h à 18h30



## Attention aux plantes invasives !

### FLORE

Deuxième cause de perte de la biodiversité après le réchauffement climatique, les espèces invasives, présentes depuis plusieurs décennies, font partie intégrante de notre paysage. Mais les dégâts sont souvent considérables...

Une fois implantées, les plantes invasives envahissent les milieux naturels. S'égrainant très vite, elles se disséminent dans les prairies, les rivières, tellement densément que nos espèces locales sont éliminées et seule l'espèce invasive subsiste. La faune environnante est alors fortement menacée : réduction, modification, voir extinction.

Parmi ces espèces dangereuses, on retrouve les bambous (qui se développent en rhizomes), les renouées, la berce du Caucase, le Buddleia (fameux arbre à papillons), qui colonisent et transforment dangereusement les milieux naturels. La Jussie est la seule plante qui a bénéficié d'un

arrêté ministériel interdisant sa vente et son transport, mais elle continue à se développer inexorablement dans les mares, rivières et étangs de notre région.

Afin de lutter contre ces invasions biologiques, la solution première et la plus efficace est la précaution. Il faut donc se renseigner auprès d'un spécialiste, son revendeur ou via Internet, sur l'origine des espèces. Globalement il convient de se méfier des espèces non locales.

La seconde solution, malheureusement de secours, est la lutte par la gestion naturelle des espèces invasives. Le Parc agit activement en ce sens pour préserver les mi-

lieux naturels mais aussi pour partager son expérience au niveau national. Cela passe notamment par la mise en place de chantiers nature, organisés en partenariat avec l'Association Les Blongios. Le Parc surveille et gère avec ses partenaires la prolifération d'espèces les plus problématiques comme les Renouées à Aizier, ou les Buddléias à Trouville-la-Haule...

Sur les 53 plantes invasives régionales, au moins 36 proviennent du commerce et 46 sont présentes sur le territoire du Parc.

Une liste des espèces invasives est en téléchargement sur le site du Parc [www.pnr-seine-normande.com](http://www.pnr-seine-normande.com).

## Un PLU multi-communal

### URBANISME

Le Parc est à l'origine d'un plan local d'urbanisme multi-communal, réalisé avec trois communes de la boucle d'Anneville-Ambourville.

Une démarche reconnue par de nombreux partenaires.

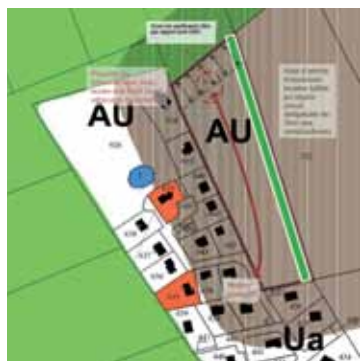
En 2008, dans le cadre de la reconquête paysagère de la boucle d'Anneville-Ambourville, le Parc lance son programme d'actions. Parmi celles-ci, une concerne l'urbanisme.

En effet, trois communes prévoient d'élaborer un document d'urbanisme : Anneville-Ambourville et Berville-sur-Seine révisaient leurs Plans d'Occupation des Sols, et Yville-sur-Seine souhaitait se doter d'un Plan Local d'Urbanisme. Le Parc a alors proposé à ces trois communes de travailler ensemble.

L'idée d'un PLU intercommunal est écartée, il fallait créer un syndicat qui aurait eu cette compétence, une solution trop longue et compliquée. « Nous avons alors décidé de réaliser un diagnostic, à l'échelle des trois communes sur la base des nombreuses données collectées pendant la phase d'étude de reconquête de la boucle. Ce document a ensuite abondé cahier des charges de l'appel d'offre, en vue de recruter un cabinet chargé d'élaborer les PLU communaux. Les avantages d'un tel outil sont

nombreux, notamment au niveau environnemental. Les enjeux paysagers, environnementaux, économiques... ne s'arrêtent pas aux limites administratives des communes. Une démarche collective de ce type permet de gérer les enjeux à une échelle plus pertinente sur un territoire plus large. » explique Véronique BOCQUET, architecte-urbaniste du Parc. Ainsi, il peut y avoir un phénomène de complémentarité si une commune subit une dégradation paysagère. De plus, cela permet d'aller dans un sens commun, et d'affirmer une vision de territoire.

Ce projet a été mené en concertation avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement 76, la Communauté de l'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer 76.







## Pour l'amour de mon château

### DUCLAIR

Bâti sur les ruines d'un manoir fortifié du XIII<sup>e</sup> siècle, le château du Taillis est construit en 1530.

De type seconde renaissance italienne pour sa partie centrale, il a été rallongé au XVII<sup>e</sup> dans un style Louis XIII, et à nouveau agrandi au XVIII<sup>e</sup>.

L'histoire commence il y a 13 ans. Serge NAVARRO et sa femme, originaires de la région parisienne, achètent sur un coup de cœur le château du Taillis. Avec leur fils Nicolas, ils entreprennent les rénovations mais s'aperçoivent vite que pour couvrir les frais, il faudra ouvrir le château au public. Serge et Nicolas se plongent dans des travaux colossaux, ils n'ont pas de personnel et font tout eux-mêmes. Sur le site du Taillis, il y a le château, des dépendances, et un parc arboré de 5 hectares, avec verger, potager, orangerie, etc. « *A notre arrivée, on a sauvé les dépendances qui étaient en très mauvais état, puis on a restauré le château. C'est un travail intense au quotidien, il y a encore beaucoup à faire* » précise Nicolas. Dès leur arrivée, la famille tombe amoureuse de la Vallée de Seine, de son histoire, de son patrimoine. Elle restaure le château dans les règles de l'art, avec des matériaux anciens et locaux. « *Les gens nous ont très bien accueillis, et nous ont donné plein de conseils et d'informations sur le château. Nous avons une chance extrême de vivre dans ce cadre enchanteur. C'est un petit coin de paradis, loin des constructions anarchiques*

*et des lotissements qui détruisent le paysage* » ajoute-t-il.

### Animations culturelles et historiques

Très vite, les NAVARRO ouvrent au public. Ils louent les lieux pour les mariages, ce qui représente leurs principales recettes, et mettent également en place un programme d'animations. Chaque année se déroulent ici la nuit de la chouette, la nuit des papillons, mais aussi des pièces de théâtre, des visites guidées aux bougies, et un grand week-end de reconstitution de campements et de combats, les 7 et 8 mai. Car les Navarro sont passionnés d'histoire, mais surtout érudits de la seconde guerre mondiale. Collectionneurs d'uniformes et de tout objet militaire ayant rapport à cette période, leur deuxième passion les pousse à ouvrir un musée, dans une dépendance du château. « *C'est un rêve de gosse, poursuit Nicolas. Depuis tout petit, je suis passionné de cette période. Peu de gens savent que la bataille de Normandie s'est terminée sur les berges de la Seine. "Août 44, l'enfer sur la Seine" est un musée d'une trentaine de mannequins. Aménagé en scé-*



**Renseignements et programme d'animations :**  
[www.chateau-du-taillis.com](http://www.chateau-du-taillis.com) / Tél. 02 35 37 95 46

*nettes, il retrace la vie de la région duclairoise de 1940 à 1944* ». Alors, avec l'arrivée des beaux jours, n'hésitez pas à visiter de Château du Taillis et son musée.

# Le coin des lecteurs

## Pour cet été, l'Association pour l'Animation dans le Parc vous propose...

Dans un jardin, on jardine... On trouve des carottes, du persil, de la menthe, des petites bêtes, plein..., de toutes les couleurs et de toutes les formes, des fleurs, des arbres... la vie et cela prête manifestement à se poser des questions. Alors n'hésitons pas... Tous au jardin !

**"Dis Papa, Pourquoi ?"** de Christian VOLTZ chez Bayard

*Les échanges au jardin, permettent à Christian Voltz d'aborder les grands sujets de la vie avec beaucoup d'humour. Des trésors...*

**"Le jour où nous étions seuls au monde"**

de Ulf NILSSON et Eva ERIKSSON chez Pastel – Ecole des Loisirs  
*Parce que dans un jardin, on peut aller au bout du monde sans être perdu.*

**"Le jardin de Mérédith"** de Dyan SHELDON et Gary BLYTHE chez Pastel – Ecole des Loisirs  
*Voyage dans l'espace, mais aussi dans le temps avec un bel hommage aux indiens d'Amérique.*

**"La chenille qui fait des trous"** d'Eric CARLE chez Mijade  
*Un grand classique sur la métamorphose gourmande du papillon.*

**"Comptines à coquilles"** d'Annette LAVIGNE chez Art'Grav  
*« Il pleut, il mouille, c'est la fête à la grenouille... » la poésie du petit gastéropode.*

**"Remue-ménage chez Madame K"** de Wolf ERLBRUCH chez Milan  
*Décidément, le jardin fait des miracles... et on se sent pousser des ailes !*



**Contact : Nathalie Guichard**  
Tél. 02 35 37 23 16  
nathalie.guichard@pnr-seine-normande.com

## Le centre de documentation, un espace d'information et de découverte pour tous !

Consultation sur place, prêts possibles, sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

**"Le poireau préfère les fraises, les meilleures associations de plantes"** de H. WAGNER

*Associer légumes, fleurs et aromates pour un jardin plus beau et plus productif, carotte et tomate, poireau et fraisier, etc..., ces plantes voisinent parce qu'elles se protègent mutuellement contre les ravageurs et les maladies.*

**"Les jardiniers de l'ombre, vers de terre et autres artisans de la fertilité"** de B. LECLERC

*Mieux connaître les êtres vivants du sol est un atout pour le jardinier qui n'utilise pas les engrais et produits chimiques, et découvrir les bonnes techniques du jardinage : compostage, mulch nourricier, engrais verts...*

**"Le hérisson"**

de V. ALBOUY et M-D. DEVINCK  
*Pour tout connaître de cet animal sauvage, protégé depuis 1981 ; ami du jardinier, le hérisson chasse au sol les insectes, araignées, mille-pattes, cloportes, limaces, escargots et autres vers de terre...*

**"Bâtir écologique, chronique d'une construction en bois"**

de E. CARCANO  
*Récit de l'autoconstruction d'une maison en bois de 115 m<sup>2</sup>, en 7 mois, pour un budget de 110 000 €, avec de nombreuses photos et dessins techniques...*

**"Balades nature en Normandie"**

*12 Itinéraires inédits dans des sites naturels préservés, avec des cartes IGN, et un guide d'observation de 200 animaux, faucons pèlerins sur les falaises du Pays de Caux, phoques dans la Baie du Mont-Saint-Michel*

**"Promenades en Normandie, avec un guide nommé Hector Malot"**

de A. THOMAS-MALEVILLE  
*L'auteur, arrière petite-fille d'Hector Malot, nous fait visiter le Pays de Caux, la Manche, la Suisse Normande, l'estuaire de la Seine, et le village natal, La Bouille, à travers les œuvres, la correspondance, les carnets de voyage de l'écrivain...*



**Contact : Myriam Lemery**  
Tél. 02 35 37 23 16  
myriam.lemery@pnr-seine-normande.com





## Filets de rouget et leur dôme de légumes de jardin au jus de basilic

### 4 personnes :

- 16 filets de rouget (préparés par le poissonnier)
- 6 tomates "Roma" bien fermes
- 5 courgettes petites et longues
- 1 botte de basilic
- 1 botte d'aneth
- 3 échalotes longues
- 2 têtes d'ail
- Huile d'olive
- Sel et poivre du moulin
- (Suggestion pour le décor : olive et citron, pluches d'aneth)

Mixer le basilic (4 feuilles), l'ail (retirer le germe) et 2 à 3 cuillères d'huile d'olive. Réserver ce jus.

Laver et couper les tomates et les courgettes en dés (grosse brunoise) et les mettre dans des récipients différents puis y verser l'huile d'olive, les gousses d'ail taillées finement et l'échalote émincée, sel et poivre, mélanger.

Essuyer les filets de rougets, les badigeonner d'huile d'olive, sel et poivre. Chauffer une poêle à feu vif, et cuire les filets 1 minute de chaque côté. Réserver au chaud.

Dans une poêle bien chaude, verser les tomates concassées avec la marinade et faire suer quelques minutes tout en remuant avec délicatesse,

## Recette



### Antoine Jung

est un jeune chef de 18 ans habitant La-Mailleraye-sur-Seine.

Actuellement en Bac Pro cuisine, il a déjà remporté plusieurs concours et prépare actuellement celui de meilleur apprenti de France. Il nous offre une de ses savoureuses recettes d'été.

puis réserver au chaud et renouveler l'opération avec les courgettes.

Dresser dans une assiette les filets de rouget, dans un cercle mettre un lit de courgettes, bien tasser, finir par un lit de tomates concassées et arroser le tout avec le jus au basilic.

Décorer l'assiette avec des touches de jus au basilic, décorer à l'aide de feuilles de basilic, pluches d'aneth, olive et citron.

## L'aventure est au bout du fruit

Parce qu'en vallée de Seine, les falaises et le climat ont favorisé la culture des fruits, on peut déguster toute l'année fraises, framboises, cerises, prunes, pommes, etc...

La route des fruits débute à la Maison du Parc où un espace d'accueil et d'informations est à votre disposition. Longue de 28 km, elle longe la Seine jusqu'à Duclair avec une traversée du fleuve au bac de Jumièges qui offre un moment unique. La Seine étant une voie maritime très fréquentée par des bateaux de commerce jusqu'à Rouen, la surprise pour le regard peut également venir en apercevant un bateau "flotter" au milieu des vergers. Parcourir cette route en vélo ou en voiture, c'est aussi prendre le temps de se "poser" pour une balade à pied au cœur des marais et des vergers, ou une découverte du patrimoine comme l'abbaye de Jumièges. Le bâti traditionnel avec les fruitiers, les maisons du Conihout, la grange dièmière d'Heurteauville, traduisent une manière d'habiter en lien avec les activités : la culture, la conservation et la commercialisation des fruits.

Couleurs, senteurs et saveurs agrémentent cet itinéraire naturellement constitué dans un secteur où l'alliance des terres alluviales et d'un micro climat a favorisé le dévelop-

pement des cultures fruitières dès le Moyen Age. Cerisiers, pommiers, poiriers, pruniers, mais aussi petits fruits rouges offrent une extraordinaire composition florale au printemps. La particularité de cette route réside dans la vente des fruits à la barrière mais également sur les lieux de production des arboriculteurs ou sur les étals des marchés locaux.

Les restaurants et salons de thé permettent de déguster les spécialités du terroir à base des fruits et autres productions locales comme le canard de Duclair. De nombreux hébergements (gîtes et chambres d'hôtes) garantissent accueil et convivialité dans un espace préservé. Plusieurs sentiers pédestres au départ de la Maison du Parc, de Jumièges et de Duclair, les activités nautiques et le golf de la base

## balade



de Mesnil-sous-Jumièges complètent une palette de loisirs variés.

Dans le cadre d'un partenariat avec les communes, la CREA, le Département de Seine-Maritime et le Parc naturel régional, la Route des Fruits fera l'objet d'une extension sur la boucle d'Anneville-Ambourville (face à Duclair) où de nombreux vergers et exploitations arboricoles bordent la Seine.

**Tables de pique-nique :** à la Maison du Parc et sur la base de loisirs du Mesnil-sous-Jumièges.

**Location de vélos :** à la Maison du Parc. Un point de location de vélos devrait ouvrir à l'été 2011 à Duclair.

**Renseignements :** Maison du Parc  
76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit  
Tél 02 35 37 23 16 - [www.pnr-seine-normande.com](http://www.pnr-seine-normande.com)

# Le Parc est sur Facebook !

Afin d'être toujours plus proche de vous, le Parc a désormais sa page Facebook. Parce que les réseaux sociaux sur Internet sont désormais incontournables dans notre vie de tous les jours, le Parc a créé une page spéciale sur le plus célèbre d'entre eux. Vous y retrouverez l'actualité du Parc, les événements à ne pas manquer, des photos, des vidéos.

Et parce que les réseaux sociaux sont plus efficaces lorsque nous sommes plus nombreux, venez-nous rejoindre et restez en contact avec le Parc ! Commentez les liens, échangez, participez, dites "j'aime"...



## Services aux habitants

### Les conseils architecturaux

**Véronique Bocquet et Marc Cuddeford, architectes du Parc, reçoivent sur rendez-vous à la Maison du Parc tous les jours du lundi au vendredi.** Ils apportent leurs conseils gratuitement aux habitants et aux élus du territoire du Parc, dans le cadre de leurs travaux de construction ou d'aménagement. Orientations, vents dominants, isolation, récupération d'eaux pluviales, matériaux renouvelables, crédits d'impôts, etc., autant de renseignements que les architectes du Parc sauront vous apporter.

**Contact : 02 35 37 23 16**  
veronique.bocquet@pnr-seine-normande.com  
marc.cuddeford@pnr-seine-normande.com

Un vendredi matin sur deux, Marc Cuddeford reçoit sur rendez-vous à la maison de l'intercommunalité à Lillebonne.

**Contact : 02 32 84 40 40**

### Lecture

**L'Association pour l'Animation dans le Parc met en place des formations sur l'animation lecture pour les habitants du Parc.**

**Contact : 02 35 37 23 16**  
nathalie.guichard@pnr-seine-normande.com

### Conseils mares

**Aurélie Marchalot est chargée de projet Mares et Amphibiens.** Dans le cadre d'une campagne de préservation des mares, elle peut vous apporter sur demande ses conseils lors de la création ou la restauration des mares de votre jardin.

**Contact : 02 35 37 23 16**  
aurelie.marchalot@pnr-seine-normande.com

### Les bons plants du Parc

**Aurélie Dufils, paysagiste, apporte sur demande une aide technique et paysagère à tout projet d'aménagement.** Les conseils portent sur la structuration paysagère de la parcelle, les haies, les plantations d'arbres d'ornements et les fruitiers, et l'entretien des arbres existants. Les conseils ne portent jamais sur le fleurissement. De plus, deux commandes groupées sont organisées tous les ans en novembre et en février. Les habitants du Parc peuvent bénéficier de tarifs avantageux concernant des essences locales.

**Contact : 02 35 37 23 16**  
aurelie.dufils@pnr-seine-normande.com

[www.pnr-seine-normande.com](http://www.pnr-seine-normande.com)

**Maison du Parc naturel régional des Boudes de la Seine Normandie**

76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit

Tél. 02 35 37 23 16

Fax 02 35 37 39 70

[www.pnr-seine-normande.com](http://www.pnr-seine-normande.com)

contact@pnr-seine-normande.com

**Mise en page :** Studio Le Zèbre

**Directeur de la publication :** Jean-Pierre Girod

**Directrice du Parc :** Annick Tual

**Rédactrice en chef :** Sylvie Barry

**Rédaction :** Guillaume Aubin, Sylvie Barry, Lucie Juillien

**Photo de couverture :** Thierry Houyel

**Photos intérieures :** G. Aubin, C. Baillet, F. Bidault, L. Boulard, A. Chesnay, M. Cuddeford, C. Dodelin, G. Granier, T. Houyel, A. Huon, Mairie de Caudebec-en-Caux,

A. Marchalot, M. Morin, G. Ranvier, Théâtre en Face

**Imprimerie** Sodimpal – ISSN 1627-9425

Imprimé sur papier 100 % recyclé non chloré avec des encres végétales

**Juin 2011**

